Règlement intérieur - JEUNES

SAISON 2023-2024

La licence annuelle se règle à l'inscription, elle est obligatoire et inclut l'assurance en cas d'accident. Un document de demande de licence est à compléter. Des garanties complémentaires sont proposées mais pas obligatoires.

Un certificat médical spécifique badminton est exigé il doit être signé par le responsable légal avec la mention lu et approuvé.

Pour les renouvellements de licence le certificat médical de la saison passée peut être valable 3 ans si le questionnaire médical est rempli avec des réponses uniquement négatives et que l'attestation jointe est également complétée.

Nous vous conseillons vivement de prendre les devants et de réaliser le certificat médical avant le rush du début du mois de septembre.

Le paiement et la remise de tous les documents nécessaires doivent être effectués dans les 15 jours de la présence de l'enfant aux entraînements, au bout de 3 séances il ne sera accepté qu'avec son dossier complet. Une remise de 5 euros sera accordée à tous les dossiers rentrés complets pour le 2 octobre.

Nous vous demandons de nous fournir une adresse mail valide et de la consulter régulièrement car c'est par ce moyen que nous vous tiendrons informés du ou des changements d'horaire des séances, des événements particuliers, des tournois. Si possible pour éviter les erreurs de recopie, nous vous demandons de nous envoyer un mail à notre adresse badmintonic@gmail.com avec le nom et prénom de votre enfant afin de vous inscrire dans les contacts. Vous pouvez également trouver des informations et des photos des événements sur les sites du club : http://badmintonpordic.clubeo.com et le site fermé Facebook : Badminton'Ic.

Une tenue sportive est demandée : pantalon de sport, short, chaussures de sport de salle, une bouteille d'eau est conseillée. Si vous le souhaitez, nous vous proposerons des polos et vestes aux couleurs du Badminton'Ic (avec participation financière du club pour une large part).

Il est recommandé que les pratiquants aient leur propre raquette sachant que le club en met à disposition en dépannage pour les nouveaux adhérents.

Les jeunes participent au montage et démontage des terrains et rangent les volants et raquettes empruntées dans le local dédié au matériel, ils ramassent ou balaient leur terrain s'ils ont utilisé des plumes.

Le club ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de vol de matériel.

La responsabilité du club ne peut être engagée qu'à l'intérieur de la salle et uniquement pendant la séance d'entraînement. Nous vous demandons de vous assurer de la présence d'un animateur avant de laisser votre enfant à chaque séance et de respecter les horaires.

Les invitations aux tournois jeunes vous sont envoyées par mail, le club prend en charge les frais d'inscriptions aux tournois jeunes départementaux (6€ par participant) dans la limite du budget alloué à l'année en réunion de bureau. Les enfants se rendent aux tournois par leurs propres moyens, il n'y a pas d'encadrement par le club sur place.

Les compétitions se déroulent généralement en auto-arbitrage, ce qui signifie que seuls les joueurs peuvent juger de la validité des points. Les parents ne doivent donc pas intervenir pendant les matchs. Joueurs et accompagnants adoptent pendant les rencontres un comportement courtois et sportif.

Des stages départementaux sont proposés sur sélection du comité départemental plusieurs fois par an pendant les vacances scolaires, le club participe financièrement à hauteur de 10 € par participant par stage.

La séance est dédiée à l'apprentissage du badminton, chaque enfant est tenu de suivre l'entraînement, de manière assidue.

En cas de non respect de ce règlement, le club se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement l'enfant du club.

Bonne rentrée 2023 !!